

une épine pour les sociétés de production

Il y a huit jours, les artistes-interprètes prolongeaient leur grève, reconductible, par un vote quasi unanime jusqu'au 13 février. Ce dimanche 13, c'est avec la même unanimité (mais tout en se posant de sérieux problèmes, spécialement financiers) qu'ils ont décidé, en assemblée générale, de continuer la grève jusqu'au jeudi 17 février minuit, par 584 voix sur 627 votants — le vote de l'assemblée statutaire confirmait cette volonté.

Cette détermination, cette discipline ont joué en faveur des artistes dans les négociations, la SFP et les directeurs de chaînes, mis au pied du mur, sont obligés d'avancer les pions.

Si les artistes-interprètes ont reçu des réponses assez favorables sur quatre points (volume de production, ressources, reprise des émissions, moyens accordés pour la réalisation d'émissions de qualité, prix des journées de grève), des points importants n'ont pas avancé et restent à discuter : clauses du doublage, modalités d'application, prix des journées de tournage, rediffusions et commercialisation. La convention collective, signée avec la direction de l'ex-ORTF se terminant en janvier 77, n'a pas été reconduite (elle comportait les huit heures de travail, les 25% de paie supplémentaires en cas de dépassement des heures normales, les cadences, le droit de grève). Actuellement, sur le plan juridique, les artistes n'ont plus aucun droit. C'est donc une revendication capitale qui sera au centre des discussions entre négociateurs et qui amènera de nouveaux débats à la base, l'ensemble des artistes y étant tout particulièrement attaché, car l'avenir de leur profession est en jeu.

Cette longue grève des artistes a servi de déblocage à celles menées par les réalisateurs de télévision. Michèle O'Glor, secrétaire du SNRT-CGT(1) disait lors de cette assemblée de dimanche, que si des objectifs unitaires à tous les syndicats de réalisateurs avaient pu être réunis, c'était grâce à la grève exemplaire des artistes-interprètes : toute cette semaine, les réalisateurs vont mener une grève tournaute pour obtenir une télévision de qualité réalisée dans des conditions de travail décentes, revendication mise en avant par les artistes. C'est donc toute la radio et la télévision qui vont être désorganisées : ce fut Antenne 2 le 16 février, Radio-France le 17, FR 3 le sera le 22 et l'ensemble du réseau le 23 février. Et, sans doute, nous aurons droit au traditionnel leitmotiv : « Par suite de l'arrêt de travail de certaines catégories de personnel... » sans autre forme d'explication que nos « radios bavardes » selon la strophe de la chanson de Jacques Bertin, se garderont bien de nous donner !

Même si, par miracle, la SPF et les directeurs de chaînes donnent satisfaction aux négociateurs des artistes interprètes, que ceux-ci puissent gagner et décident l'arrêt de la grève le 17 février prochain au cours de leur assemblée générale au théâtre de l'Athénée, les tournages seront toujours pertur-

bés jusqu'au 23 avec la grève des réalisateurs, la grande cérémonie-prestige d'Antenne-2, la remise des Césars, est elle aussi compromise le samedi 19. Comment boucher les trous ?

L'action menée par les artistes-interprètes a eu, comme le notait dans *le Monde* (2) Serge Beaudoin, délégué général du SFA « le mérite de mettre le problème sous les projecteurs [...]. Mais si elle aidait à le résoudre dans l'intérêt commun, alors nous aurions tenu collectivement notre plus beau rôle ». Solution sincère de la part de la SFP et des chaînes ? Ou bien, mises au pied du mur, face à des échecs



Jacques Bertin et Marc Ogeret, à l'Assemblée Générale des artistes-interprètes

électorales ? Voulant en finir, se contenteront-elles de promesses sans suite ? Déjà des acquis sont obtenus. Mais il reste encore beaucoup à faire. C'est ce à quoi s'attaquent les syndicats d'artistes, le SFA bien sûr, et aussi l'USDA qui, si il a signé certains points trop rapidement, revient sur ses décisions; la réflexion l'a amené à reconsidérer sa position, venant sur celle du SFA. D'ores et déjà, il reste que si cette grève avait été éphémère ou inexistante, rien n'aurait abouti. La détermination des artistes pour la dignité de leur métier, la solidarité qui les entoure— et tout particulièrement internationale— ont montré aux employeurs que l'épine est dure à extraire et qu'il ne faut pas jouer avec les feux de la rampe.

Françoise CLAIRE ■

(1) Syndicat des réalisateurs et techniciens.

(2) *Le Monde*, 13/14 février.